Compte rendu du Groupe de Travail sur le Dédouanement du 15 novembre 2023

Ce groupe de travail avait été demandé par les organisations syndicales (OS) suite à la tenue d'un premier au 1er semestre 2023

En introduction, L'USD-FO a interpellé comme les autres Organisations Syndicales (OS) présentes, les représentants de la Direction Générale (DG) sur l'absence à l'ordre du jour de sujets ,aussi importants pour l'avenir des services que DELTA I/E, PNTS ou ICS2 !

L'USD-FO a demandé également à la DG, à l'heure où le dédouanement centralisé communautaire (DCC) sera une nouvelle norme, un retour d'expérience sur la mise en œuvre du Dédouanement Centralisé National (Gestion du déclaratif, contrôles…)

Sur le projet DELTA IE et l'informatisation de l'avant dédouanement, la DG a répondu que ces projets comportaient plusieurs applicatifs reliés entre eux ce qui avait soulevé de nombreux problèmes techniques, entraînant un abandon du calendrier de déploiement initialement communiqué.

Les échéances suivantes ont été communiquées :

- **PNTS aérien 1er trimestre 2024**
- **PNTS maritime : 1er juin 2024**
- **ICS 2 généralisation juillet 2024**

Pas de nouveau calendrier officiel de déploiement de DELTA I/E pour l'instant

⇨ l'USD-FO constate une nouvelle fois l'inadéquation entre les ambitions de la DG et les moyens matériels et humains mis en œuvre !
Cela est inquiétant pour des projets communautaires aussi structurants qui vont impacter des services OP/CO déjà fragilisés en termes d'effectifs.

Contacts : fodouanes@gmx.fr -sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info

@Sncdfo

Sur le Dédouanement Centralisé National (DCN), la DG concède qu'il y a une gestion trop laxiste de cette procédure notamment avec les déclarants en douane.
L'absence de contrôles suffisants pour de nombreux DCN est reconnue par la DG et un « nettoyage » des DCN accordés est envisagé .

⇨ l'USD-FO reconnaît une prise de conscience salvatrice de la DG sur ce sujet.
Néanmoins, elle avait dénoncé à l'époque la « marche forcée » vers le tout DCN alors qu'il n'est qu'une possibilité selon le code des douanes de l'Union !
Une fois de plus, une vision court-termiste liée aux « fameux gains de productivité » en termes d'emplois et de structures soi-disant induits par des centralisations du dédouanement, a primé sur le nécessaire contrôle du recouvrement des ressources propres.

⇨ l'USD-FO : demande à la DG une cartographie de tous les lieux actuels et possibles d'intervention des agents sur le territoire national (plateformes logistiques, lieux de procédure de dédouanement à domicile, entrepôts, installations sous douane….)
Elle est indispensable avec la mise en œuvre de l'axe 7 (contrôle normatif des marchandises à l'intérieur du territoire national) et la mise en place des DCC, du contrôle des DCN et du futur choix du lieu de contrôle par l'opérateur.

⇨ .l'USD-FO considère qu'à ce jour l'étirement infini du réseau des bureaux OP/CO a assez duré et demande l'arrêt de tous les projets liés à une suppression de structures OP/CO !

n

L'ordre du jour est ensuite abordé

I – Bilan de la création du Service de l'Origine et du Made in France (SOMIF)

Ce service de 6 agents basé à CLERMONT-FERRAND a trois missions principales :

- **La délivrance des Renseignements Contraignants Origine (RCO)**
- **La délivrance des informations sur le Made In france (IMF -délivrance marquage origine France pour le produit considéré)**
- **Le Suivi des demandes de contrôle a posteriori des preuves d'origine**

Ce service a donc un rôle important d'accompagnement des opérateurs (action économique) et des services (problématiques liées au contrôle de l'origine déclarée).
Les missions qu'il exerce étaient en partie autrefois diligentées par COMINT 3 .
Ce service a pu, malgré la création du SOMIF, conserver ses effectifs et a donc renforcé son rôle en matière d'origine (rédaction instructions, participation à des groupes de travail communautaires).

Les demandes sur le Made In France sont actuellement au format papier et un projet de dématérialisation est à l'étude.

Pour la DG, ce service donne pleinement satisfaction mais note que l'évolution de sa charge de travail conséquente est difficile à déterminer

Ainsi, le nombre de RCO délivré a baissé mais la signature d'accords entre l'UE et la nouvelle Zélande, l'Australie et l'Inde pourrait changer cette donnée.

L'USD-FO se félicite de la création de ce service et du rôle majeur qu'il a en matière d'origine et précise que ses effectifs doivent rester toujours cohérents au regard des missions qui lui sont confiées.
L'USD-FO demande la diffusion de fiches techniques actualisés en matières d'origine aux services compte tenu des enjeux LCF liées à ce domaine.

II - E- Commerce : Bilan du déploiement de DELTA H7

Sur ce point, l'USD/FO regrette que seul l'aspect réglementaire a pu être abordé par la DG alors que son pendant « contrôle » est majeur .

Un palmarès de l'évolution du déclaratif par bureaux essentiellement (ROISSY du fait des DCN opérateurs) et par opérateurs sur les trois dernières années a été communiqué aux OS.

Le déclaratif déposé est en augmentation (+ de 100 millions de déclarations en 2023) ce qui indique pour la DG que désormais tous les flux de fret express (La Poste et autres expressistes) sont désormais déclarés dans H7 à plus de 90 % en prenant en compte le dédouanement outre-mer .

Une application Visite H7 sera déployée sur les smartphones des agents vérificateurs (Roissy essentiellement). Ils pourront ainsi donner par exemple le BAE sur le lieu de visite après le contrôle.

L'USD/FO regrette qu'un palmarès n'ait pas été fait via CANOPEE pour les bureaux de présentation concernés par ces DCN H7.
Cela aurait permis d'avoir une image géographique de la destination réelle de ces flux !

L'USD/FO reconnaît que cette application, seul système de dédouanement compatible à ce jour avec le jeu de données aux exigences communautaires, s'est bonifiée avec le temps (impression PDF, enrichissement des motifs de libération de la marchandise...).

Pour L'USD-FO le fonctionnement correct de DELTA H7 ne doit pas faire oublier le sous-effectif chronique des bureaux de déclaration des DCN H7 et le nombre restreint des agents dédiés au contrôle physique sur le territoire national de ces flux H7.

III– Brexit, Bilan et perspectives

La DG précise que c'est la troisième année de la mise en place de la frontière «intelligente » (le SI Brexit) en tenant compte toutefois que la première année a été marquée par l'épidémie du COVID.

1,8 millions de camions entrent en France annuellement dont 49 % vides (3,6 millions total dans les 2 sens).

Il y a 75 % de transit et 25 % de procédures déclaratives qui ont donné lieu à la création de 12 700 dossiers BANACO

La sortie de l'UE du Royaume-Uni a entraîné une augmentation de 29 % du dédouanement à l'importation par rapport à 2019 et une augmentation significative des titres de transit créés.

Pour l'USD/FO ces augmentations ont également impacté nombre de bureaux sur le territoire national (Exemple : Bretagne , Normandie, Nouvelle Aquitaine...) déjà fragilisés en termes d'effectifs .

Pour la DG, il n'y a pas de dysfonctionnement majeur du SI Brexit mais certaines problématiques demeurent comme les camions qui vont en file verte (BAE) alors qu'ils ne devraient pas l'emprunter ou d'autres qui se retrouvent en file orange (contrôle) également à tort.

De plus, certains contrôles demandés par le SI Brexit ne font pas l'objet de dossiers BANACO ce qui ne valorise pas la mission et n'impute pas l'activité réelle des services.

De plus, il demeure des problèmes en matière d'apurement des ECS et de la prise en charge des carnets ATA (formulaire papier – 30 000 par an).

Pour la DG, une partie de ces problèmes peut être résolue par la création d'une enveloppe logistique numérique par l'exportateur avec un seul code barre pour un ensemble de formalités

Elle sera de plus compatible, d'après la DG, avec ICS2 et DELTA I/E et avec le projet de dématérialisation du carnet ATA spécifique à ces flux actuellement à l'étude.

Toutes les OS présentes ont fait remarquer que nombre de bureaux sur cette frontière étaient en sous-effectif chronique (10 à 15%) et qu'il y avait beaucoup de turnover.
En effet, 25 % des agents de ces bureaux ont demandé une mutation ce qui traduit indubitablement la présence de difficultés (horaires atypiques, non reconnaissance pécuniaire…).

La DG précise qu'un bilan de fonctionnement du SI BREXIT sera fait début 2024.

⇨ **Pour l'USD-FO** : Le SI Brexit , avec sa préoccupation majeure de fluidité a permis d'empêcher un engorgement chronique de cette frontière au détriment sans doute d'une vraie politique de contrôle .

⇨ **Pour l'USD-FO :** **Les difficultés matérielles et RH encore présentes sont le signe une nouvelle fois de l'inadéquation entre des moyens mis en œuvre et la mission à exercer.**

IV - DéclareDouane

La DG, à travers cette application, veut offrir aux usagers un outil moderne de dédouanement des marchandises qu'ils ramènent de leur voyage (essentiellement vecteur aérien à ce jour) et inciter ainsi au civisme douanier et fiscal.

A ce jour, elle ne permet que des simulations et la souscription d'une déclaration uniquement visible à ce jour par les services SURV sur les sites aéroportuaires.

A terme, cet applicatif devrait permettre de payer en ligne les droits et taxes dus et être une interface avec DALIA (déclaration argent en ligne) et le futur 846 A dématérialisé (dédouanement véhicule…).

La déclaration papier, verbale et la quittance 155 continueront d'exister néanmoins.

⇨ **Pour l'USD-FO** : L'évolution de cette application devra faire l'objet d'un plan de formation adéquat pour tous les services concernés (Unités Surv Aéroportuaires, puis Bureaux OP/CO …….)

V - La Frontière Suisse

La DG commence par un point d'information sur le sujet.

Cette frontière concerne 4 circonscriptions avec des spécificités bien marquées pour chacune en termes de services et de géographie (« frontière verte » dotée d'un nombre important de points de passage non gardés).

Les services de la DG se sont déplacés sur cette frontière et ont consulté les services, les PAE, les agents dans le but de moderniser le passage de cette frontière.

Ainsi, il est prévu de supprimer les visas des titres de transit à l'entrée sur le TDU et des ECS par la SURV et nombre de formalités (fiche de liaison, bons de pesée, recouvrement « TVA Taxis »...), issues d'arrangements locaux avec les autorités suisses.

La DG veut s'inspirer du SI Brexit avec sa future enveloppe logistique numérique pour automatiser le visa des transits et l'apurement des ECS.

La dématérialisation des 846 A est pour la DG un enjeu majeur (37 000 au niveau national dont plus de 12 000 sur Annecy et 2 500 à Saint-Louis autoroute).

Cette dématérialisation de ce quitus fiscal se fera en lien avec le ministère de l'Intérieur (lien direct avec ANTS).

Elle sera appliquée tout d'abord à la frontière suisse puis sera étendue ensuite au niveau national.

Pour la DG ces process ne sont qu'à leur commencement.

L'USD/FO a rappelé à la DG les spécificités de cette frontière et souhaite que les autorités suisses soient informées de ces projets.

Il a été rappelé également que l'aspect contrôle ne devait pas être occulté en signalant encore une fois les dysfonctionnements de la veille écran Transit liée à DELTA T et l'absence de liaison entre DELTA T et DELTA G, X et H7.

La DG a précisé dans le cadre de la digitalisation de l'avant dédouanement et du dédouanement (DELTA I/E- PNTS….) que l'objectif était le chaînage de toutes les applications.

L'USD/FO a signalé à la DG la suppression très probable du visa des EUR1 à destination de la Suisse à compter du 1er janvier 2024 pour les marchandises des chapitres 25 à 97 résultant d'une décision d'abaissement des barrières tarifaires adoptée par les autorités suisses et espère des instructions rapides sur le sujet.

⇨ L'USD-FO sera vigilante sur les conséquences en termes d'effectifs et de missions découlant de ces futures «simplifications ».
Les gains d'effectifs découlant éventuellement de ces évolutions doivent être redéployés sur des missions de contrôle pour ainsi mieux affirmer le rôle régulateur de notre administration.

******

CONCLUSION

Un groupe de travail qui ne marchait pas sur ses 2 jambes en ne voulant pas ou en ne pouvant pas aborder l'aspect contrôle de ces évolutions techniques et réglementaires.
Pour l'USD-FO, les 2 aspects doivent être examinés de manière simultanée et non via 2 GT distincts.
Le dédouanement fait partie du cœur de métier de notre administration et à ce titre les moyens matériels et humains

dédiés à cette mission doivent être à la hauteur, ce qui n'est pas le cas actuellement.

L'USD-FO se tient à votre disposition pour toute information complémentaire

L'USD-FO était représentée par Philippe CORBAT et Didier LEONNEC

Contacts : fodouanes@gmx.fr -sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

www.usdfo.fr - www.sncd.info

@Sncdfo

******